

COMITE LOCAL TAV

4/07/2022



Présence : 32 personnes

Marco Locuratolo (Civam/TAV), Manon Jacquard (tav national), Chantal Mazurek (la graine), Maëlis Horellou (tav national), Vincent Nourrigat (Marchés paysans), Jacky ouziel (lagraine), Mathilde Coudray (chaire unesco), Stéphanie Boubé (alternatiba), Bérénice Langouet (la graine), Pacôme Praud (mairie de Montpellier), Lucie Bionne (solidarité dom-tom), David Charbonneau (l'avitarelle), Marie clémentine Foussat (mairie), Thierno Fall (epso), Samira Yakhef (esperluette), Philippe Brun (petits débrouillards), Lucas Vigroux (SIAO), Mathieu Roy (esperluette), Gérard Strauman (la graine), Serge Caudullo (médecin, ex-Secours pop), Altaïr (epso), Isabelle (epso), Pauline Scherer (Vrac & Cocinas / TAV), Estelle Soufflet (Vrac & Cocinas), Laure Viart (Vrac & Cocinas), Manu Maldidier (l'ajap), Casimir (l'ajap), Geneviève Silberstein (Secours Catholique), Nicolas Bricas (Chaire Adm/ Cirad), Gregori Ackerman (INRAE), Thomas Richaud (jardin de Cocagne), Charles Bonnin (la Cagette),

Présentation et rappel du projet

- Favoriser un meilleur accès à l'alimentation durable face aux inégalités alimentaires.

Processus d'expérimentation : démarrage il y a un an. Le groupe s'agrandit. Le wiki montre le cheminement de la réflexion qui a eu lieu.

Aujourd'hui, l'enjeu est de valider le cadre d'expérimentation.

La question de l'approvisionnement est aussi un enjeu, un gros point de l'expérimentation (Il ne faut pas faire peser l'enjeu de la solidarité sur les producteurs).

Clara Boudier sera à mi-temps à partir du 19 juillet sur la structuration de filière (réseau de producteurs, circuit de distribution, circuit de solidarité alimentaire, relations avec le MIN qui développe un pôle "solidarité" et son appui logistique).

Rappel des événements qui ont eu lieu :

- Balades alimentaires dans trois quartiers (Cevennes, Celleneuve, Près d'arenes)
- Conférence gesticulée "De la fourche à la fourchette... Non ! L'inverse ! - Conférence gesticulée de Mathieu Dalmais, SSA (à re-voir sur Youtube)
- Projection débat "douce France" à l'université
- cuisine collective à la maison Campredon
- Atelier de construction du comité citoyen de l'alimentation
- Assemblée citoyenne de l'alimentation
- Atelier d'échanges à la Halle Tropisme

Organisation des différentes instances du projet

Comité des partenaires : institutions et fondations qui financent le projet.

Comité local TAV : organisations membres du collectif

Comité citoyen de l'alimentation : habitants et acteurs engagés dans la gouvernance de la caisse alimentaire commune

Le comité de partenaires vise à mettre en dialogue les différents partenaires (conseil départemental, draaf, région, métropole, ville, fondation carasso à ce jour + dreets, ars, caf ?) L'enjeu étant de travailler en collaboration avec eux et d'observer quelle ligne cela fait bouger dans les institutions.

La MSA pourrait aussi financer ces projets.

Remarque : rôle et mode d'association de ces partenaires à clarifier dans la gouvernance du projet.

Points relevés au cours de ce retour sur l'organisation du projet :

- Alimentation : marqueur social fort avec toutes les difficultés que cela comporte pour la réussite de l'expérimentation.
- Qu'est-ce qu'on entend par "alimentation durable" ? Il est nécessaire de bien "cadre" la terminologie et, d'une façon générale, tout notre langage commun sur le projet. Idée : réaliser un glossaire du projet ?
- Le coût de la solidarité pour les producteurs et artisans ; les leçons de la crise Covid
- Accompagnement/formation et outils à mobiliser pour le collectif (cf Ressources du wiki), à compléter et cibler pour la suite (ex : Aequitaz)

Les Financements

Financements obtenus :

15 000 euros de la ville, 30 000 de la métropole (dont 15000 euros du plan pauvreté), 50 000 de la fondation Carasso (AAP nourrir l'avenir) = 95 000 €

Sont aussi prévues des participations des citoyens.

La recherche de financements est toujours en cours (Région Occitanie, Conseil départemental de l'hérault...)

Nous avons répondu à l'AMI de la banque des Territoires avec la Ville et la Métropole pour un projet global : Terrasol.

L'objectif pour le budget de la caisse est de 240 000 €.

La caisse serait testée avec 400-500 participant.e.s

Retours sur la construction du comité citoyen (atelier du 21 mai)

Questionnement sur le nom du comité citoyen (qui peut apparaître galvaudé). On est en train de créer un projet nouveau + questionnement sur la composition, qui pourrait évoluer si les gens ne restent pas (comment garantir les 50% de personnes concernées dans le temps).

M : Quels ponts entre le collectif TàV et le comité citoyen ?

J : Cette réunion était un brainstorming. Chaque atelier porté une thématique différente.

Ma : On a réussi à mobiliser les habitants. Mais encore trop peu de personnes concernées par la précarité

P : questionnement sur le vocabulaire, sur le taux de financement, question des prix des produits. L'idée a été de partir des initiatives locales.

L'idée de mettre des réunions espacées de deux mois. La prise de décision amène la question de la gouvernance. La question s'est aussi portée sur l'aspect juridique.

Il faut aussi revenir ce que l'on met derrière les mots. Il faut aussi penser l'intégration des jeunes et des producteurs.

Mar : il faut réussir à avoir une culture commune. Il faut penser à construire un programme de formation qui permet d'avoir une culture commune. (esprit des conventions citoyennes)

Retours des “relais de mobilisation”

Epsa : + de personnes qui serait susceptibles à participer à la caisse que pour le comité

Esperluette : la frontière bénévolat/ salariat est floue. Difficulté

Vrac : rendre accessible les évènements.

La Cagette : quand l'expérimentation sera en cours, l'interrogation se pose au niveau de la participation . Comment susciter de l'intérêt auprès des personnes ? attention à ne pas stigmatiser.

Plus globalement, il faut poser les questions des adhésions aux différentes structures

Secours Cath : plusieurs personnes ont participé aux différents évènements. Difficulté de sortir en dehors du quartier. En général, si le lieu de distribution est à plus de 15 minutes de l'habitation, les gens n'y vont pas.

Est-ce qu'il faut rapprocher les lieux ou on essaie de mobiliser ? Ou cibler de manière plus globale ?

L'avitarelle et l'epsa sont disponibles pour faire relais. L'idée de tiers lieux alimentaire de l'avitarelle est de permettre aux familles qui sont hébergés à l'hôtel d'accéder à des espaces de cuisine.

L'ajap : l'alimentation ne prend qu'une partie de notre activité. Ok pour faire relais aussi.

On a encore un potentiel de mobilisation. Proposition d'un poste d'alternance pour accompagner le comité citoyen dès la rentrée. Ok validé.

L'animation de la mobilisation. Temps d'animation à prendre en compte. Il faut faire attention à ne pas noyer les personnes.

Pourquoi pas développer des sous-groupes de travail dans le collectif ?(comme les comités à la cagette). Parler de QPV est-il nécessaire ? - QPV : ce zonage gêne certains, stigmatisant.

Trouver une autre dénomination ou des appellations de secteurs géographiques en fonction des relais qui s'y trouvent.

Proposition pour le comité citoyen à travailler en sous-groupes :

Proposition à discuter :

Le comité citoyen est composé de 40 membres
50% personnes concernées par la précarité alimentaire
Question de la participation des Producteurs (peu disponibles)
Sièges pour des représentants du collectif tav ? Place des institutions ?
Indemnisation des déplacements
Formation (pédagogie active)
Décision à la majorité

Retour des groupes de travail matinée

1) Groupe 1

40 personnes **minimum**. Nombre **impair** pour faciliter décision à la majorité

Rencontres axées sur la **convivialité**.

Quelle représentation des collectivités ?

Questionnement sur le 50% de personnes en situation de précarité.

Simple mode déclaratif pour les "bénéficiaires".

Sortir des fonctionnements habituels : revenus, "reste à vivre". Privilégier la confiance, même s'il y aura des critiques de ce choix...

Inquiétude sur l'épuisement de l'engagement. Le comité sera probablement mouvant donc il faut être **vigilant quant à ces 50%**.

Pédagogie active : le terme "**formation**" peut être un peu lourd. Il faut se construire une base commune. Ces temps peuvent être animés par des tiers-veilleurs (qui ne sont pas partie prenante)

Modes de décision : à **bulletin secret**, à **vote proportionnel**, avec **quotation des propositions**

2) Groupe 2

Le comité peut être ouvert à l'**observation**. Tout le monde peut assister à la réunion du comité.

Créer le groupe des mangeurs qui vont participer à l'expérimentation.

Se concentrer sur la liste qui existe déjà.

L'approche par quartier est utile pour la mobilisation

Circuit de distribution : L'intégration de nouvelles structures de distribution est - elle être volontaire ou fermé ? Est-ce qu'on fait un "kit", un mode d'emploi sur comment intégrer le circuit ?

51% de personnes en situation de précarité dans le comité.

3) Groupe III

Sur les 40 membres : l'enjeu de l'animation reste complexe.

Accord sur 50% de participants en situation de précarité sans justificatif (mais avec un outil d'auto-évaluation)

5 personnes qui seraient du comité tav + 5 producteurs + 10 habitants mangeurs qui ne sont pas en situation de précarité et 20 habitants en situation de précarité.

1 ou 2 sièges invités

Indemnisation en nature : via des repas

Les temps de « formation » (modifier le terme qui ne convient pas) : permettre de se fixer un cadre commun.

Les prises de décision : pas de décision à la majorité.

Les premiers de temps de formation pourraient être sur la gouvernance.

Comment seront "désignées" les personnes qui composeront le comité citoyen ?

Programme de l'après-midi :

- Format du comité citoyen

- Contenu formation

- Définition de base de la qualité : cette question est finalement renvoyée aux propositions concrètes des premiers lieux de distribution et à leur « charte de qualité », à partir de cette base les membres du comité citoyen pourront compléter, amender, définir leurs propres critères

- Programme de l'année

1er Groupe de travail : élaborer une synthèse des propositions de ce matin sur le comité citoyen

2ème Groupe de travail sur la planification de la rentrée : propositions de sujets à aborder dans le comité citoyen, idées de mode d'animation.

Planification de la rentrée :

2 fois par mois

6 dates

Objectif : définir un cahier des charges

Nécessaire : avoir des outils pour tendre vers l'autonomie

- Définir les points de distribution : Circuit de conventionnement (labellisation)

- Définir qui a le droit ? Critères d'attribution

- La caisse : présentation des monnaies locales

- C'est quoi la qualité ?

- Gouvernance

Question des lieux d'animation des réunions.

Question de la participation, de l'engagement des membres du Comité citoyen ; quid du quorum ?

Groupe Calendrier

1^{er} octobre : Samedi (9h-12h)

Explication du projet
Calendrier
Jeux de présentation
Echange bienveillant
Confidentialité

15 octobre
Formation : Echanges et prise de décision
Règles autour des prises de décision

24 au 29 octobre et 7 au 12 novembre
Formation-rencontre : formes de précarité. Sortir des stéréotypes et des hiérarchies de pauvreté.
Critères d'attribution
- ouvert à tout le monde dans le quartier ?
- qui intègre le comité citoyen et comment ?

Sur les différentes formes de précarité : intervention d'un agriculteur

Du 21 au 26 novembre : Formation/qualité (quel produit)
Du 5 au 10 décembre fonctionnement de la monnaie
Gestion de la monnaie

Rôle du comité

Bonus : visite des producteurs + visite distributeurs

Remarque Marco :
- attention à la représentativité des différents lieux/quartiers de la ville
- problématiser chaque séance pour que les participants arrivent déjà avec des idées.

Groupe gouvernance

Deux scénarii

Base commune : créer de la confiance, convivialité, repas, défraiement des trajets, répartition des participants en fonction des "relais de mobilisation" donc représentation des différents quartiers, situation de vie sur un mode déclaratif pour entrer dans le comité.

En questionnement :
- mode de prise de décision
- Place des élu.e.s
- Place des membres du collectif
- place des agri
- place des chercheurs
- place ou pas pour des invités

1) Scénario 1

40 membres minimum :

la moitié des sièges : personnes concernées par la précarité alimentaire (sans justificatif)

6 sièges pour tav “représentatif de la diversité du collectif” : monnaie locale, collectivité, monde agricole, recherche, lieu de distribution

Remarques :

- le monde agricole n'a pas la dispo pour participer ; devra être représenté par asso intermédiaires
- question du rôle et de la présence des élus ?

2) Scénario 2

1 citoyen = une voix, pas de siège dédié à tel ou tel type d'acteur

Pas de collège TAV, pas d' élu (éviter le risque d'influence, même involontaire, déontologie de l'expérimentation, questionne aussi l'éthique du collectif...)

Charte d'engagement des membres du comité citoyen à élaborer : VALIDÉ – A FAIRE

La solution est sans doute dans une troisième voie intermédiaire entre ces 2 scénarios ... à trouver.

Rechercher les expériences similaires d'animation et fonctionnement de comité citoyens et démocratie participative.

POUR TOUS : Continuer à se former et renforcer le travail en commun du collectif territoires à vivres.

Pour les formations sur la gouvernance : rechercher des exemples et propositions.

Mathilde, Charles, Philippe , Estelle

Séance décisionnaire : 18 juillet ou semaine du 1^{er} septembre

BON ANNIVERSAIRE ! Un an de TAV Montpellier le 7 juillet 22